

Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la région
Occitanie



A retenir

FONTE DES SEMIS

Des premières plantations semaine 12. Sous les abris temporaires, avec un ensoleillement correct, le risque est faible voire moyen dans certaines situations.

INSECTES DU SOL

Le risque dépend des parcelles.

La qualité du plant et de la plantation est primordiale dans la réussite de la culture.

• **Qualité du plant : Soigner les observations !**

Mesures prophylactiques : Il est capital de soigner l'observation sur les plants avant toutes plantations.

Soigner l'observation sur :

- **le système racinaire** : il doit être de couleur blanche et correctement développé, aucune racine nécrosée ne doit être présente (couleur marron des racines)
- **le collet** : il ne doit pas présenter d'étranglement ou de zones nécrosées,
- **le système végétatif** : aucune nécrose, ni décoloration ne doivent être présentes, aucune présence de bio-agresseurs.

• **Qualité de la plantation : Assurer le départ du système racinaire**

Mesures prophylactiques : Il est capital de s'assurer que les conditions optimales de reprise sont requises.

- **état du sol** : structure du sol, humidité,
- **plantation d'une motte humectée**,
- **joint entre la motte et le sol correct** : terre « rappuyée » et irrigation effectuée le jour de la plantation,
- **observations des reprises des plants (au niveau du système racinaire).**

DISPOSITIF D'OBSERVATION 2025

Les observations du réseau de Surveillance Biologique du Territoire pour la culture du melon sont réalisées à partir de :

- **parcelles de référence**, observées et notées toutes les semaines et réparties sur les différentes zones du territoire,
- **parcelles flottantes**, observées par les réseaux des techniciens melon du Sud Ouest (Groupe Technique Melon Sud Ouest, Distributeurs).

Le dispositif est complété par les données de l'indice de risque bactériose et les observations de parcelles « témoin » du CEFEL.

En saison, des relevés de pièges de chenilles phytophages (sésamies, pyrales, héliothis) complètent le dispositif (réseau maïs animé par Arvalis et réseau melon animé par la Chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne).

Les parcelles de référence sont définies pour 1 site, 1 variété et 1 date de plantation. La date de plantation détermine les différents créneaux : chenilles précoces, chenilles semi précoces, bâches, plein champ précoce, plein champ saison et plein champ arrière saison.

Semaines de plantation	Créneau
11, 12, 13	Chenilles précoces
14, 15	Chenilles semi précoces
16, 17, 18	Bâches
19, 20	Plein champ précoce
21, 22, 23, 24	Plein champ saison
25 et plus.	Plein champ arrière-saison

ÉTAT DES CULTURES

Semaine 12:

Toutes premières plantations sous chenilles. Les plants observés ont un système racinaire correct avec des racines et radicules sans nécrose.

Des levées d'adventices présentes dans des interrangs



Observation plant/système racinaire avant plantation. Photo CA82



Levée d'adventices inter-rangs –Photos CA82

Semaine 13 :

Des pièges limaces sont positionnés au CEFEL et dans des parcelles du réseau de surveillance. Suite aux pluviométries de fin de semaine 12, début de semaine 13, des limaces sont présentes sur des pièges proches de bandes enherbées. Le risque existe si la météorologie est humide.

Les premières plantations ont bien résisté au vent tempétueux de la fin de semaine 12. Une bonne reprise du système racinaire est observé avec des sorties de racines des mottes. Pas de pythium, ni d'insectes du sol signalés sur le réseau.



Plantation sous chenilles_semaine 12. Photo CA82

• Insectes du sol



Larve de taupin_Photo MG_Coteaux du Quercy

Mesures prophylactiques : Pour limiter les risques d'insectes du sol, il est souhaitable de planter lorsque les conditions de reprise sont favorables, permettant une reprise rapide des plants.

Évaluation du risque : Le risque dépend des parcelles.

- **Fonte des semis - Phythiacées**



Pas de dégâts signalés sur les premières plantations du réseau de surveillance.

Photo CA 82

Mesures prophylactiques : Pour limiter les risques de champignon du sol, il est souhaitable de planter lorsque les conditions de reprise sont favorables, permettant une reprise rapide des plants.

Évaluation du risque : Le risque est moyen avec les conditions météo actuelles.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé :

- **pour le melon**, par l'animateur filière melon de la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne et élaboré sur la base des observations réalisées par le CEFEL et la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne.